



« Jardin du Nous Région Lémanique »

Constitution

Version 12.12.2018

I. La Raison d'Être

Nous soutenons la pratique de « **l'Être et du Faire Ensemble** » au service d'une transition sociétale qui prend soin de l'humain, des collectifs et de l'environnement

Nous organisons, entre pair, un **Espace d'Apprentissage et de Création** permettant de cultiver nos liens et nos expériences de **Gouvernance Partagée** et **d'Intelligence Collective**

II. L'Essence du Jardin

Nom du Jardin

« Jardin du Nous Région Lémanique »

Nom en version Fun

A venir ;)

Type

Jardin Géographique sur la **Région Lémanique**

Intentions

1. Servir de relais d'**Essaimage** des outils de GP « Gouvernance Partagée » et d'IC « Intelligence Collective » sur le territoire
2. **Intégrer** ces outils dans le fonctionnement d'une organisation
3. Favoriser le développement d'une activité pro en **Accompagnement d'Organisation**

Activités envisagées

1. Impulser la création d'une **Communauté Locale** fédérant les personnes en lien avec la GP et l'IC
2. Créer des temps d'**Expérimentation** des outils et des postures dans un cadre sécurisant, notamment dans le fonctionnement du noyau et du jardin
3. Se développer avec des **Séminaires Internes** de formations
4. Obtenir des **Partages d'Expériences** et des **Feed-Back** sur la pratique des outils et la posture individuelle
5. **S'Accompagner Mutuellement** avec des outils de CoDev, CoVision, InterVision, SuperVision
6. Diffuser de l'**Information** et produire des **Communs** sur la la GP et l'IC
7. Utiliser ces outils pour **Soutenir des Projets Locaux à Impact Positif** pour l'humain, ses communautés, son environnement planétaire

III. La Temporalité

Durée

Ce jardin est **Ouvert Depuis le 12.12.2018** pour une durée indéterminée, son éventuelle fermeture serait décidée en GPC par le Noyau

Rythme

1. Les **Réunions du Noyau** se font
 - Sur demande d'un des membres du noyau
 - Une par an minimum
2. Les **Réunions du Jardin du Léman** se font
 - Tout les deux mois
 - De préférence en présentiel
3. Les **Activités et Événements** proposées se font
 - De manière ponctuelle ou de manière régulière

IV. Le Publique

Ce Jardin est ouvert à ceux qui

1. Ont fait au moins un des cursus suivants
 - Le **MOOC Gouvernance Partagée**, Colibris-UDN « Université Du Nous »
 - Un **ADN** « Atelier du Nous », UDN-HUM
 - Un atelier **Gouvernance Partagée & Autorité Distribuée**, Atelier de l'Instant Z
2. Résident dans les **50 km autour du Bassin Lémanique**



v. Le Fonctionnement

Les Règles du JE à valider par chaque Je du Jardin

1. Chaque membre s'engage en signant la **Charte des Jardiniers Du Nous** et sur cette **Constitution**

Bonnes pratiques

1. Chaque membre est invité à contribuer à la **Création de Communs** en documentant : des activités, des feedback, des partages d'expériences, des écrits, des vidéos, des fiches...

Processus d'entrée pour devenir membre

1. Le candidat **Participe à une Rencontre** en tant qu'observateur invité
2. Le candidat dépose sa demande accompagnée par un **Texte de Motivation** d'entrée lors d'une des deux **Rencontres d'Inclusions** annuelles
3. Les candidatures sont **Validées en GPC par le Noyau**

Processus de sortie

1. Le membre souhaitant quitter le jardin s'engage à en **Avertir l'Animateur** qui organisera un **Cercle de Parole**
 - De préférence lors d'une réunion en présentiel
2. Durant ce cercle, il s'engage à exprimer **Son Vécu** au sein du jardin et à écouter le **Vécu des Membres** présents

Processus de régulation et d'exclusion

1. Un membre peut demander à l'animateur d'organiser un **Processus de Régulation** pour traiter d'une tension inter-personnelle avec un autre membre
2. Au terme de cette régulation il peut demander l'**Exclusion de ce Membre**
3. Les exclusions sont **Validées en GPC par le Noyau** en présence du membre visé
4. Ce dernier est invité à s'exprimer mais n'a **Pas de Droit d'Objection**

Modèle économique

1. Chaque membre donne une **Cotisation Annuel** de soutien
2. **50% des Cotisations** servent à couvrir les **Frais de Fonctionnement** du jardin
3. **50% des Cotisations** servent à **Soutenir le Grand Jardin**, actuellement porté par l'Université du Nous
4. Le **Montant de la Cotisation** est payable en plusieurs monnaie, elle est de minimum **20 Lémons / 20 Francs Suisses / 20 Euros** et ne connaît pas de maximum

Les Règles du Nous évolutives par le Noyau en concertation avec les membres

1. Cette **Constitution est Opposable et Évolutive**
 - Tout membre du Jardin peut faire référence à cette constitution pour la **Faire Respecter**
 - Il peut faire une **Demande d'Évolution** de celle-ci
2. L'animateur du Jardin organise un **Espace de Concertation** au sein du Jardin
3. Le **Noyau décide des Modifications de Gouvernance** selon ses modalités

Les Règles du Noyau évolutives par le Noyau

Le Noyau est en charge de

1. Définir et faire évoluer la **Gouvernance** et la **Constitution**
2. Valider l'**Entrée des Membres** et les **Exclusions**
3. Contribuer à la **Création de Communs** des Jardiniers du Nous en
 - Mettant à jour la fiche du Jardin sur le wiki des Jardiniers du Nous
 - Partageant des feedback

Le Fonctionnement du Noyau

1. Le Noyau s'engage à fonctionner sur un **Principe de Confiance** et selon les règles **Holacratie™**
2. L'**Affectation des Rôles** s'effectuent au sein du noyau par ESC « **Élection Sans Candidat** ». En fonction des besoins ou opportunités, cette élection peut être faite avec d'autres membres du Jardin ou par tout autre procédé validé par les membres du Noyau.
3. L'entrée dans le Noyau est décidée au consentement de ses membres présents, qui peuvent décider de prendre cette décision avec les membres du Jardin. La sortie et l'exclusion du Noyau suit le même procédé que pour un Jardinier.

Intention du Noyau

1. Pour des questions de simplicité de fonctionnement, le Noyau souhaite rester un groupe restreint de 3 à 6 personnes engage à fonctionner sur un **Principe de Confiance** et selon les règles **Holacratie™**